
Trajectoires de militantes du mouvement des femmes des années 1970 en Suisse : le féminisme comme carrière

Sarah Kiani



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/allemande/2665>

DOI : [10.4000/allemande.2665](https://doi.org/10.4000/allemande.2665)

ISSN : 2605-7913

Éditeur :

Presses universitaires de Strasbourg, Société d'études allemandes

Édition imprimée

Date de publication : 21 juin 2021

Pagination : 111-121

ISSN : 0035-0974

Ce document vous est fourni par Humboldt-Universität zu Berlin



Référence électronique

Sarah Kiani, « Trajectoires de militantes du mouvement des femmes des années 1970 en Suisse : le féminisme comme carrière », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* [En ligne], 53-1 | 2021, mis en ligne le 21 juin 2022, consulté le 03 septembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/allemande/2665> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/allemande.2665>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Trajectoires de militantes du mouvement des femmes des années 1970 en Suisse: le féminisme comme carrière

■ Sarah Kiani *

Le mouvement de libération des femmes des années 1970 en Suisse a donné naissance dès la fin des années 1980 et le début des années 1990 à un dispositif institutionnel en charge de l'égalité des sexes particulièrement développé. À plusieurs titres, cette institutionnalisation, sur laquelle de nombreux travaux sur le mouvement des femmes se sont penchés⁽¹⁾, peut surprendre, tant ce mouvement dans son ensemble, en particulier les groupes qui se réclament du féminisme radical⁽²⁾, s'est montré méfiant envers les lois et les institutions dans les premières années de sa mobilisation. Pourtant, à y regarder de plus près, c'est précisément cette institutionnalisation, ainsi que la mise en place de structures en faveur des droits des femmes qui, pour de nombreuses militantes, a été source par la suite d'un accès à des voies de carrières très riches, porteuses de sens dans la continuité de leur engagement. L'institutionnalisation de cet engagement a permis en retour de mettre à l'agenda politique la question de l'égalité

* Docteure ès lettres, collaboratrice scientifique à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et chercheuse associée au Centre Marc Bloch, Berlin.

1 Claudie BARDINO, «La cause des femmes à l'épreuve de son institutionnalisation», *Politix*, n° 51, 13/3 (2000), p. 81-112; Marie-Hélène BACQUÉ, «Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir: action associative et communautaire à Paris et à Montréal», *Espaces et sociétés*, n° 123, 4 (2005), p. 69-84; Sarah KIANI, «Égalité et restructuration du mouvement des femmes en Suisse: de la contre-culture à l'institutionnalisation», in: Bernard LACROIX, Xavier LANDRIN, Caroline ROLLAND-DIAMOND, Anne-Marie PAILHÈS (éd.), *La Contre-Culture. Genèses. Circulations. Pratiques*, Paris, Syllepse, 2014, p. 287-306; Kristina SCHULZ, «Organisation und Institutionalisierung: Aspekte der Wirkungsproblematik sozialer Bewegungen am Beispiel der neuen Frauenbewegungen in Frankreich, der Bundesrepublik und der Schweiz», in: Helke STADTLAND et Jürgen MITTAG (éd.), *Theoretische Ansätze und Konzepte der Forschung über soziale Bewegungen in der Geschichtswissenschaft*, Essen, Klartext Verlag, 2014, p. 315-339.

2 À ce sujet, voir Laure BERENI, Alice DEBAUCHE, Emmanuelle LATOUR, Anne REVILLARD, «Entre contraintes et ressources: les mouvements féministes face au droit», *Nouvelles questions féministes*, «Quand les mouvements féministes font (avec) la loi: les lois du genre (II)», 29/1 (2010), p. 6-15.

des sexes. Si ces engagements et la nature des fonctions occupées par les anciennes militantes sont très variables en termes de capital symbolique et que celles-ci ne sont pas toutes à proprement parler des positions de « pouvoir », pour un certain nombre des femmes étudiées dans le cadre de notre travail de thèse, sur lequel se base cet article³, le militantisme féministe a parfois ouvert des voies génératrices de prestige au sein de partis politiques et même au parlement suisse.

L'égalité des sexes n'était pourtant pas la priorité du mouvement des femmes des années 1970, au contraire même, elle était souvent considérée comme une question purement réformatrice par un mouvement qui souhaitait une profonde transformation sociale par des voies révolutionnaires. En prenant comme point focal des trajectoires de femmes qui, bien qu'à des degrés divers, ont mis le féminisme au centre de leurs carrières professionnelles, il s'agira dans cet article, d'une part, de s'intéresser aux mécanismes et conditions qui ont rendu possible ce centrage du mouvement autour du registre discursif de l'égalité et d'analyser la manière dont ce centrage, précisément, est un enjeu important pour expliquer le degré d'institutionnalisation particulièrement élevé du mouvement dans le contexte suisse. D'autre part, il s'agira de comprendre comment le féminisme et l'égalité des sexes ont été un terreau fertile sur lequel des carrières féminines – parfois prestigieuses, en tous les cas élargissant nettement l'horizon des possibles caractéristique des carrières féminines des générations précédentes – se sont bâties. Au-delà de l'étude de ces carrières souvent fructueuses et sources de satisfaction, cette étude confirme le fait que, parmi les fonctions qui permettent aux femmes de trouver une légitimité professionnelle élevée, les postes où elles défendent leurs intérêts occupent une place importante. Il est pourtant possible de nuancer cette thèse en se demandant s'il ne s'agit pas là d'un phénomène plus général: celui des mouvements sociaux des années 1960 et 1970 qui, dans leur ensemble, ont été générateurs pour différentes catégories de personnes – pas seulement pour les femmes – de carrières prestigieuses, et plus globalement encore, de la capacité qu'ont les sphères du pouvoir, tant les partis politiques que le capitalisme, de se réapproprier la critique sociale.

Dans cet article nous allons, en premier lieu, donner quelques éléments de contexte concernant le mouvement des femmes des années 1970 en Suisse et son institutionnalisation en lien avec la question de l'égalité et plus précisément, nous le verrons dans un second temps, l'égalité dans le domaine du travail salarié. Nous nous attacherons ensuite, en observant quatre exemples de trajectoires militantes, à comprendre comment celles-ci ont été source de carrières dans des structures nouvellement constituées ou encore au sein de partis politiques ou de syndicats, ce qui a permis de mettre à l'agenda politique de la Suisse la question de l'égalité des sexes.

3 Les trajectoires décrites dans cet article ont été reconstituées avec des sources secondaires publiées (notamment la presse, le site internet du parlement suisse (www.parlament.ch), le site internet d'histoire orale du mouvement des femmes publié par l'Université de Berne *Neue Frauenbewegung 2.0*: neuefrauenbewegung.sozialarchiv.ch ou de la littérature secondaire citée au fil du texte). Zita Küng a fait l'objet d'un entretien, tout comme onze autres femmes interrogées dans le cadre de notre travail de thèse soutenu en 2014 et publié sous forme d'ouvrage: Sarah KIANI, *De la révolution féministe à la Constitution, mouvement des femmes et égalité des sexes en Suisse (1975-1995)*, Lausanne, Antipodes, 2019.

Mouvement des femmes autonome et mouvement pour le suffrage en Suisse dans les années 1970

Le mouvement des femmes des années 1970 en Suisse s'inscrit dans un mouvement transnational en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord qui renouvelle la pensée féministe profondément et durablement. Le « *Frauenbefreiungsbewegung* » (FBB) – « mouvement de libération des femmes » de Zurich –, un groupe du mouvement autonome des femmes, apparaît pour la première fois publiquement le 1^{er} février 1969. Les militantes interrompent la fête donnée à l'occasion des 75 ans de l'association zurichoise pour le suffrage féminin. Pour le FBB, le droit de vote octroyé aux femmes n'est pas décisif, il a peu d'impact sur leurs vies quotidiennes. Au début des années 1970 coexistent deux grands ensembles de féminismes que l'on peut, à gros traits, définir ainsi : le premier est composé de féministes qui se sont illustrées dans la lutte pour le droit de vote des femmes et qui sont très actives sur ce sujet au début des années 1970 (le droit de vote féminin au niveau fédéral est obtenu, rappelons-le, en 1971). Ces féministes peuvent être qualifiées, du point de vue de leurs affiliations politiques, de « libérales ». Elles possèdent généralement de bons diplômes.

Le second ensemble est composé de féministes qui s'émancipent des mouvements étudiants de 1968 tout en adoptant leurs répertoires d'action, en particulier les « actions spectaculaires » et les manifestations de rue. Les mouvements contestataires qui s'organisent à la fin des années 1960 dans les pays occidentaux industrialisés constituent des lieux de politisation pour les futures membres du MLF/FBB qui, pour la plupart, militent avec la Nouvelle Gauche. La Nouvelle Gauche en Suisse est comparable, du point de vue idéologique et organisationnel, aux groupes allemands ou anglo-saxons (« *Neue Linke* », « *New Left* »), bien que la distinction entre Nouvelle Gauche et Gauche traditionnelle y soit probablement moins marquée⁽⁴⁾. Ces féministes se considèrent comme « autonomes » par rapport au mouvement étudiant, mais aussi par rapport aux associations féminines traditionnelles dans lesquelles leurs aînées ont milité. Elles sont dans l'immense majorité étudiantes en sciences humaines et sociales et bénéficient d'un capital culturel important. Les thèmes abordés par le nouveau mouvement des femmes sont majoritairement en lien avec la question de l'autodétermination, du plaisir et de la sexualité. Dès 1975, une tendance marxiste, comparable à la « tendance lutte des classes » française, s'émancipe du MLF/FBB : il s'agit des « Femmes en lutte » (FEL) en Suisse romande et des « *Frauen kämpfen mit* » (FKM) en Suisse alémanique. Elles estiment que l'analyse marxiste, et plus généralement la question de la classe sociale comme déterminant de rapports sociaux inégaux, est trop souvent oubliée par les MLF/FBB. Il est particulièrement intéressant pour notre propos de relever ici que ce sont précisément ces féministes, qu'elles soient membres des FEL/FKM, du parti socialiste ou de syndicats, qui parviennent dans les années suivantes à donner à leurs revendications une légitimité telle que la question de l'égalité professionnelle deviendra l'une des questions féministes principales des années 1980 et 1990. Il s'agit du terreau sur lequel elles construisent leurs carrières.

4 À ce sujet voir Nuno PEREIRA, « Les vieux habits de la Nouvelle Gauche. Aspects rituels, symboliques et hiérarchiques des organisations révolutionnaires de l'après-1968 en Suisse romande », in : Françoise BRIEGEL et Sébastien FARRE (éd.), *Rites, hiérarchies*, Genève, Georg, 2010, p. 174-86.

À la suite de l'obtention du droit de vote des femmes en 1971, les féministes libérales se mobilisent de leur côté sur un autre grand projet : l'ajout d'un article qui inscrit l'égalité entre les sexes dans la Constitution suisse. Bien que réticentes en premier lieu, des féministes du mouvement des femmes autonome décident de participer à cette campagne. Si ces militantes expriment généralement une méfiance envers les répertoires d'action du droit, elles adoptent en Suisse un mode d'action pragmatique et mobilisent parfois les outils de la démocratie directe, en particulier l'initiative populaire⁽⁵⁾. Il semble que ce qui a motivé la participation de groupes tant de la gauche radicale que du mouvement autonome des femmes à cette campagne soit le fait que l'article constitutionnel ancre le principe de l'égalité salariale, question qui, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, est centrale dans le processus d'institutionnalisation du mouvement.

Cette institutionnalisation s'amorce vers la fin des années 1970. La « Commission fédérale pour les questions féminines » (CFQF), instituée en 1976 par le Conseil fédéral à la suite d'une résolution prise durant le 4^e congrès des intérêts féminins en 1975, entame sur mandat gouvernemental un travail de recension des inégalités entre les sexes. La CFQF est l'un des premiers lieux institutionnels de récolte d'informations et de recherches concernant les rapports de genre en Suisse. Elle publie les résultats de ces recherches dans la revue *Questions au féminin*, qui paraît dès 1978, et dans quatre volumes sur la *Situation de la femme en Suisse*, qui paraissent entre 1979 et 1984⁽⁶⁾. Des militantes du mouvement des femmes vont peu à peu investir cet organe étatique en tant que secrétaires ou présidentes. Emilie Lieberherr, pionnière dans la lutte pour le droit de vote des femmes, membre du parti socialiste et élue à l'exécutif de la ville de Zurich dans les années 1990, occupe le poste de première présidente de la CFQF jusqu'en 1980, puis sa place est reprise par Lili Nabholz, libérale-radical zurichoise de 36 ans, qui sera élue conseillère nationale en 1987 et qui s'est mobilisée sur plusieurs terrains du féminisme, notamment au sein du comité d'initiative pour l'article constitutionnel sur l'égalité des sexes.

L'ajout de l'article constitutionnel sur l'égalité entre les femmes et les hommes est accepté par la population suisse à plus de 60 pour cent le 14 juin 1981. Cet article, outre qu'il inscrit l'égalité salariale entre femmes et hommes dans la Constitution, ouvre la voie à un arsenal de mesures qui visent à donner des possibilités concrètes pour agir sur les discriminations salariales. Beaucoup de militantes féministes vont continuer à se préoccuper d'égalité des sexes par le biais de la question salariale, en favorisant une approche qui passe par le dialogue avec l'État, voire en s'inscrivant directement dans des structures étatiques. La participation de militantes du mouvement des femmes des

5 L'initiative populaire consiste en la formulation d'une proposition d'une nouvelle disposition constitutionnelle, alors que le référendum a pour but de modifier une disposition déjà existante. Pour être validée, l'initiative populaire doit réunir 100 000 signatures ; à l'époque de l'initiative pour l'égalité et jusqu'en 1977, 50 000 signatures étaient suffisantes. Le référendum en requiert quant à lui 50 000.

6 Ces documents sont consultables en ligne. « Questions au féminin » est téléchargeable sous le lien suivant : www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/revue-specialisee--questions-au-feminin-.html, consulté le 11.02.21. Les diverses études et mandats de recherche réalisés, dont « la situation de la femme en Suisse », www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/etudes-et-recommandations.html, consulté le 11.02.21.

années 1970, ou d'activistes féministes d'une nouvelle génération au sein d'instances gouvernementales comme la CFQF, ou comme déléguées du Bureau fédéral de l'égalité (institué en 1988), permet à des enjeux féministes de s'exprimer dans les institutions fédérales. Les bureaux de l'égalité, dont le premier ouvre ses portes en 1979 dans le Jura, à Delémont, sont mis en place dans les années 1980 et 1990.

Le féminisme des années 1970 s'intègre durablement dans le parti socialiste suisse dans les années 1980, en raison des nombreuses nouvelles militantes qui s'y investissent. Le féminisme socialiste, même au sein du PS et des syndicats, est donc largement influencé par les théories et pratiques du mouvement des femmes des années 1970, du point de vue de la pensée politique et des répertoires d'action. Par ailleurs, dès les années 1980, parfois plus tôt encore, des militantes du mouvement des années 1970 créent des « commissions femmes » dans les syndicats. Elles importent leur vision du féminisme au sein de ces structures, et participent ainsi à la circulation et au renouvellement des pratiques.

Centrage autour de la question de l'égalité (professionnelle) entre les sexes en Suisse

L'égalité entre les femmes et les hommes, nous l'avons déjà mentionné, n'intéressait pas les féministes des années 1970, ou du moins les féministes les plus proches du féminisme radical. Une militante s'exprime à ce sujet en 1985 : « Il ne faut pas s'enliser dans des revendications égalitaires, mais travailler à un changement radical de la société [...]. Nous devons changer le contenu de la masculinité et de la féminité »⁽⁷⁾.

Progressivement cependant, ces réticences vont s'assouplir. Lors de la campagne pour l'inscription de l'égalité dans la Constitution par exemple, des femmes du mouvement des années 1970 participent, soit à titre individuel soit en groupe, non seulement à la récolte des signatures, mais aussi au soutien du texte proposé par le Conseil fédéral, un « contre-projet » relativement proche du texte original, qui sera soumis au vote populaire en 1981. L'investissement des représentantes du mouvement des femmes des années 1970 démontre que celui-ci a une approche pragmatique de l'action politique : bien qu'il ne favorise pas théoriquement les stratégies institutionnelles, il est parfois amené en pratique à avoir recours au répertoire d'action du droit. D'autres campagnes, notamment celles pour l'assurance maternité ou l'avortement, permettent d'entrevoir un schéma semblable, procédant toutes deux d'un travail sur ou avec les lois et pour lesquelles des féministes des années 1970 se sont mobilisées⁽⁸⁾. Alors qu'elles refusaient catégoriquement de s'appuyer sur un répertoire d'action du droit, les militantes vont investir de plus en plus souvent les terrains légaux et institutionnels et y mener des carrières au fort capital symbolique. Comme mentionné plus haut, il ne s'agit pas uniquement d'une conséquence de l'engagement de nombreuses femmes au sein de syndicats ou du parti socialiste, mais également de l'importance

7 « De la phase intégriste à la phase révolutionnaire. Femmes en mouvement », *La Gazette de Lausanne*, 14.09.1985, p. 2.

8 Sur la campagne pour le droit à l'avortement en Suisse, voir les travaux de Leena SCHMITTER, *Politiken der Reproduktion. Die Frauenbewegung und die Liberalisierung des Schwangerschaftsabbruchs in der Schweiz (1971-2002)*, thèse de doctorat, Université de Berne, Philosophisch-historische Fakultät, 2014 ; sur la campagne pour l'assurance-maternité l'ouvrage de S. KIANI, *De la révolution féministe à la Constitution* (note 3).

que prend la question économique dans la pensée féministe des années 1990. L'égalité salariale est considérée comme pouvant être atteinte grâce à une législation et un contrôle étatique, ce qui accroît la spécialisation autour des questions du droit d'un féminisme désormais professionnalisé.

Dans un premier temps, à la suite de l'acceptation de l'article constitutionnel le 14 juin 1981, le Conseil fédéral mandate des recherches et met en place des groupes de travail pour effectuer un recensement des inégalités entre les sexes. Au sein du groupe de travail sur l'égalité des salaires se trouvent des femmes qui se spécialisent dans l'analyse des rapports de genre. Même si elles ne constituent pas la majorité des expert-e-s qui travaillent pour le rapport final, leur influence est certainement non négligeable. Leurs expertises permettent de jeter un regard inédit sur les inégalités. La spécialisation de certaines femmes, qui sont souvent titulaires de licences ou de doctorats en droit, à l'image de Claudia Kaufman, qui deviendra également secrétaire de la CFQF dès 1998, de la syndicaliste Ruth Dreifuss, licenciée en sciences économiques et future conseillère fédérale, ou enfin de Katharina Ley, sociologue et ancienne militante de l'« *Organisation für die Sache der Frau* » (OFRA) fondée à Zurich, les amène à porter un double regard sur les inégalités entre les sexes, tant féministe que juridique.

Progressivement, les bureaux de l'égalité, la CFQF, le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) prennent une importance considérable dans le champ féministe. Organes dotés de prestige car partie intégrante de l'État fédéral ou cantonal (pour les bureaux de l'égalité), ces organismes concentrent des capitaux symboliques : ils ont la capacité d'imposer un agenda politique et possèdent un pouvoir du point de vue économique, même si leurs actions sont limitées par les budgets alloués et les textes de lois sur lesquelles ils ont la possibilité de se fonder.

L'égalité dans le domaine du travail est au centre d'un événement important organisé en 1991 : la grève des femmes, action féministe majeure des années 1990, organisée par des femmes au sein des syndicats. Le 14 juin 1991, plus de 100 000 femmes participent à la grève dans le pays, soit en arrêtant complètement leurs activités salariées ou domestiques, soit en allongeant simplement leur pause-déjeuner, ou encore en participant aux actions organisées dans les différentes villes suisses. La grève est l'occasion de collaborations entre des militantes du mouvement des années 1970 et de nouvelles entrantes dans le champ du féminisme dont le répertoire d'actions rappelle celui des MLF/FBB. La grève des femmes est l'une des impulsions qui conduira à la mise en place de la loi d'application de l'article constitutionnel, la « Loi sur l'égalité » (LEg) de 1995.

Trajectoires

Le parcours des féministes qui nous intéressent devient cohérent à la lumière d'une approche qui s'intéresse aux *trajectoires sociales* des féministes. Analyser ce que Pierre Bourdieu définit comme la « *série des positions* successivement occupées par un même agent ou un même groupe d'agents »⁽⁹⁾, et la réciprocité entre la structure du champ et la détermination à chaque moment du sens et de la valeur des événements biographiques

9 Pierre BOURDIEU, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89 (1991), p. 38.

qui sont des « *placements* et des *déplacements* dans cet espace »⁽¹⁰⁾ devrait faire l'objet d'une démarche systématique qui dépasserait le cadre de cette étude; nous pouvons cependant observer ici des trajectoires qui nous renseignent sur la manière dont les femmes ont réinvesti leur militantisme dans le champ institutionnel. Lorsqu'on se penche sur les parcours des militantes des années 1970, on constate en effet que le féminisme leur offre véritablement l'accès à une *carrière* en lien avec la question de l'égalité des sexes. Ces femmes se déplacent ainsi de manière *ascendante*⁽¹¹⁾, entre le féminisme autonome et les structures institutionnelles, les syndicats et parfois le parlement. En occupant ces positions dotées en capitaux symboliques (reconnaissance par les pairs, prestige, marge de manœuvre, autorité au sein de l'espace social), elles peuvent se faire entendre et disposent de moyens légaux pour le faire. De plus, ces positions sont souvent rémunérées, alors que leur engagement militant s'est auparavant effectué gratuitement. Nous allons nous concentrer ici sur quatre exemples de femmes qui ont certes des trajectoires différentes, mais qui ont toutes, à des degrés divers, construit une partie importante de leur carrière sur des enjeux féministes et/ou d'égalité des sexes: Christiane Brunner, Yvette Jaggi, Anita Fetz et Zita Küng. Ces femmes ont par ailleurs en commun d'avoir participé à la grève des femmes de 1991. Pour toutes ces femmes, 1991 a été un moment politisant qui, pour certaines, en particulier Brunner et Jaggi, a déterminé une partie de leur carrière.

La trajectoire de Christiane Brunner, femme politique et personnalité féministe suisse emblématique des années 1990, n'est bien entendu pas celle de toutes les femmes qui se sont engagées pour l'égalité. Toutefois, sans que l'on puisse affirmer que tous les aspects de cette trajectoire soient généralisables, ce cas illustre une carrière de militantisme qui débute avec le mouvement autonome des femmes, passe par les syndicats et/ou les partis (souvent le parti socialiste mais également des partis plus à gauche comme le « Parti ouvrier populaire » (POP) pour aboutir parfois au parlement, parcours que nous avons régulièrement rencontré dans le cours de notre travail de thèse.

Née en 1947, Brunner étudie le droit et milite aux côtés du MLF, puis au sein de la commission féminine du « Syndicat des services publics » (SSP), dont elle devient la présidente en 1982. Elle est présidente du « Syndicat de l'industrie, de la construction et des services » (FTMH) en 1992 et co-présidente de l'« Union syndicale suisse » (USS) en 1994. Elle s'est auparavant illustrée en défendant le cas médiatisé de Suzanne Loup, institutrice neuchâteloise qui avait déposé un recours auprès du Tribunal fédéral pour une discrimination salariale en 1977, alors même que l'article constitutionnel n'existait pas encore. Son féminisme s'articulant en grande partie autour de la situation des travailleuses, Christiane Brunner s'engage également au parti socialiste, dont elle devient la présidente de 2000 à 2004. Elle est élue au Grand Conseil genevois, où elle reste députée jusqu'en 1990; elle est conseillère nationale jusqu'en 1995 et conseillère aux États jusqu'en 2007, année de sa démission. Son ascension politique fulgurante n'aurait sans doute pas été la même sans la grève nationale des femmes de 1991 qu'elle organise activement avec les femmes du FTMH, ni sans l'émergence de la question de l'« égalité » dans la politique institutionnelle.

10 *Ibid.*

11 *Ibid.*

Yvette Jaggi est née en 1941. En 1968, elle milite avec le « Mouvement démocratique des étudiants » (MDE) de l'Université de Lausanne, alors qu'elle est assistante et prépare sa thèse de doctorat. Elle va cependant rapidement se lancer dans la politique institutionnelle, en prenant la tête de la « Fédération romande des consommatrices » entre 1973 et 1979, puis entamer une carrière politique au parti socialiste en dirigeant les femmes socialistes suisses et le comité du parti dans les années 1980. Elle est élue conseillère nationale en 1981. Son parcours de militante, d'abord active dans le mouvement de 1968 puis engagée au parti socialiste, est représentatif de celui des féministes de son époque qui, sans nécessairement faire partie du MLF, s'inscrivent dans les conceptions et les combats du nouveau mouvement des femmes. Le pluralisme des orientations et des pratiques féministes, qui domine dès les années 1980, explique également en partie la variété des engagements de la militante. Yvette Jaggi a par exemple participé avec Ruth Mascarin, membre des organisations progressives suisses (« *Progressive Organisation Schweiz* », POCH), et Monique Bauer, libérale genevoise, à la rédaction d'une lettre pour protester contre l'exercice de tir d'officiers qui avaient pris pour cible des photos de femmes au début des années 1980. Cette affaire, qui a fait grand bruit en Suisse alémanique sous le nom de « *Offizierschiessen* », est l'un des chevaux de bataille de l'OFRA et l'affaire qui lui fait obtenir « la plus grande résonance médiatique de son histoire »⁽¹²⁾. Mais c'est très certainement sur la question de l'égalité salariale qu'Yvette Jaggi, fidèle à ses convictions socialistes, s'illustre le plus. Éluée conseillère nationale en 1981, elle dépose une initiative parlementaire qui concerne l'égalité professionnelle à la date symbolique du 14 juin 1984. Cette initiative parlementaire préfigure le tournant que prendra le féminisme institutionnel dès la seconde moitié des années 1980 : il s'agit, d'une part, de l'évolution vers une lutte pour l'égalité principalement dans le domaine professionnel et, d'autre part, de l'évolution du champ vers un renforcement des stratégies législatives en vue d'atteindre l'égalité.

La trajectoire d'Anita Fetz est celle d'une femme active dans le mouvement autonome des femmes, même si elle l'a été un peu plus tardivement que les autres femmes citées, pour également faire une carrière politique foudroyante par la suite. Sa biographie politique est très fortement centrée autour du féminisme et des droits des femmes, même si elle s'engage également sur d'autres thématiques comme Brunner et Jaggi, par exemple liées aux assurances sociales, aux questions migratoires ou au droit du travail. Anita Fetz naît en 1957 à Bâle. Elle se forme à l'histoire sociale et économique à l'Université de Bâle. Vers la fin des années 1970, elle s'engage au sein du mouvement des femmes. Au début des années 1980, elle est la présidente de l'OFRA, groupe qui jouit d'une longévité particulièrement importante en s'investissant sur des terrains non-institutionnels et institutionnels. Elle s'engage dans la gestion de l'organisation aux côtés d'autres militantes. Elle est également présidente d'une association qui s'occupe prioritairement de l'institutionnalisation des recherches sur les femmes puis sur le genre, qui se fonde en 1982 sous le nom de « *Feministische Wissenschaft* » (FemWiss). Fetz est ensuite conseillère nationale pour les organisations progressistes suisses (POCH) puis intègre le PS en 1995. Elle est successivement conseillère

12 Daniele LENZIN, *Die Sache der Frauen, OFRA und die Frauenbewegung in der Schweiz*, Zurich, Rotpunktverlag, 2000, p. 193.

nationale PS de la ville de Bâle, puis conseillère aux États du canton de Bâle. Fetz effectue une formation continue à San Diego en 1993 en « *women's studies* ». En 1986, elle dépose une initiative parlementaire « anti-discriminations ». L'initiative propose de lutter contre les discriminations fondées sur le sexe et a pour but de mettre à disposition des femmes des instruments légaux pour y parvenir. Le projet prévoit en outre que la moitié des postes de la fonction publique soit occupée par des femmes, par le biais d'une disposition contraignante⁽¹³⁾. Si ce projet, refusé par le parlement, n'aboutit pas, il est cependant l'un des premiers jalons en direction de la LEg, avec l'initiative parlementaire d'Yvette Jaggi. En 1986, Fetz fonde une petite entreprise du nom de « femmedia ChangeAssist », spécialisée dans le développement personnel et l'égalité des chances au sein des entreprises.

Zita Küng naît en 1954 à Zurich. Elle étudie le droit et milite d'abord avec le FBB, puis en tant que co-fondatrice et première présidente de l'OFRA. Elle est conseillère nationale zurichoise pour le POCH et le groupe « *Frauen macht Politik!* » (FraP!). En tant que présidente de l'OFRA, elle est l'une des représentantes principales du mouvement des femmes des années 1970 dans la campagne pour l'article constitutionnel. Elle milite dans ce cadre avec des femmes des associations féminines libérales. En 1990, Zita Küng devient co-responsable du « bureau de l'égalité » (« *Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann* ») de la ville de Zurich, l'un des premiers lieux d'institutionnalisation des revendications féministes en Suisse, fonction qu'elle quitte en 1996. À l'occasion de ce mandat, elle mène une campagne contre les violences faites aux femmes. Zita Küng est l'une des organisatrices de la grève nationale des femmes de 1991 à Zurich. En 1996, elle devient secrétaire du « Syndicat industrie et bâtiment » (« *Gewerkschaft Bau und Industrie* », GBI). Dans ce cadre, elle s'occupe notamment de la question de l'égalité salariale. Elle est également active dans des associations pour les femmes juristes, notamment au « *Schweizerisches Institut für feministische Rechtswissenschaft und Gender Law* » (Institut suisse d'études juridiques féministes et *gender law*) – FRI – et au sein de l'association « *Juristinnen Schweiz* » (« Femmes Juristes Suisse »). Zita Küng se consacre ensuite plus spécifiquement à ce que l'on pourrait appeler le « management égalitaire », en cherchant à appliquer les principes du « *Gender mainstreaming* », sur lequel elle co-écrit (avec Doris Doblhofer) un ouvrage à l'usage des entreprises, *Gender Mainstreaming, Gleichstellungsmanagement als Erfolgsfaktor* (*Gender mainstreaming, le management de l'égalité comme facteur de réussite*)⁽¹⁴⁾. Par la suite, elle met un certain nombre de ses principes en œuvre en fondant, tout comme Anita Fetz, sa propre entreprise baptisée « EQuality ». Elle y propose du « coaching et consulting » pour les femmes, mais aussi pour les autres entreprises, en « mettant l'accent sur la discussion qui concerne le genre et la diversité »⁽¹⁵⁾.

13 Article non signé, « Les femmes progressistes demandent une loi antidiscriminations », *La Gazette de Lausanne*, 07.03.1986, p. 19.

14 Doris DOBLHOFER, Zita KÜNG, *Gender Mainstreaming, Gleichstellungsmanagement als Erfolgsfaktor – das Praxisbuch*, Berlin, Springer, 2008.

15 Selon le site internet de l'entreprise, voir www.equality-consulting.ch/, consulté le 22.01.21, traduction de l'allemand par l'auteure.

Conclusion : le féminisme comme tremplin

Les femmes interrogées dans le cadre de notre travail de thèse ont une conscience aiguë de l'apport du féminisme dans leur parcours de vie, à l'image de Marie-Josèphe Lachat, première déléguée du bureau de l'égalité du Jura en 1979, à qui le féminisme a permis de s'affirmer personnellement et professionnellement : « Le féminisme m'a offert la possibilité de faire là quelque chose. De faire quelque chose d'original. De faire aussi quelque chose qui m'appartenait »⁽¹⁶⁾.

L'examen des trajectoires de militantes du mouvement des femmes des années 1970 démontre que le fait d'investir l'engagement féministe dans la trajectoire professionnelle est assez classique pour les femmes de ce mouvement et de cette génération. Le féminisme a en effet déterminé de nombreuses carrières. Nous n'avons pas pu, dans le cadre de cet article, rendre justice à l'importante diversité de ces trajectoires, diversité qui, elle, constitue une réelle originalité de l'évolution des membres de ce mouvement. Marie-Josèphe Lachat, par exemple, réinvestit son féminisme dans son engagement religieux au sein de l'Église catholique, où elle milite pour le droit des femmes de prêcher. Andrée Valentin, également interrogée dans le cadre du film documentaire réalisé par mes soins et sorti en 2014, prolonge la pensée de 1968 et du mouvement des femmes dans ses engagements auprès du Guru indien Osho ; Anita Fetz et Zita Küng, ainsi que nous l'avons décrit plus haut, fondent leurs propres structures dédiées aux femmes pour favoriser l'égalité des sexes dans les entreprises et rendre les femmes plus confiantes dans leurs capacités. Toutes ces militantes, et bien d'autres encore, que nous n'avons pas pu citer ici, se sont véritablement formées politiquement et professionnellement dans le mouvement des années 1970 et ont pu mener une vie où elles ont combiné idéal politique et activité professionnelle. Elles ont parfois obtenu des positions de pouvoir, notamment au parlement, et ainsi défendu des conceptions féministes dans les plus hautes sphères de l'État.

Les trajectoires des féministes des années 1970 doivent sans doute se comparer avec celles des « soixante-huitards » qui, eux aussi, ont pu réinjecter en partie leurs apprentissages politiques dans des fonctions et des carrières au sein des institutions, ce qui nous permet de nuancer la spécificité du mouvement des femmes en Suisse. D'autre part, de manière générale, nous pouvons parler d'une « réappropriation » de la critique par les institutions et les grandes entreprises qui cherchent de plus en plus à se montrer « égalitaires », voire « inclusives ». Ce mouvement, qui va d'un militantisme dans des cercles restreints et « révolutionnaires » à une réappropriation par des acteurs étatiques ou économiques, est lui aussi plus large que le seul mouvement féministe. Il nous apparaît cependant que le mouvement des femmes des années 1970 en Suisse, par l'intensité des carrières et l'importance durable que joue le féminisme dans le paysage politique, a été particulièrement producteur de sens pour les trajectoires personnelles et porteur d'une certaine créativité professionnelle et politique.

16 Marie-Josèphe Lachat dans le film de l'auteure. Sarah KIANI, *Entre Simone et Brigitte. De la Révolte à la Spiritualité*, film documentaire, 62 minutes, unité de sociologie visuelle, Université de Genève, 2014.

Résumé

Cet article cherche à démontrer comment le militantisme féministe a durablement marqué les trajectoires professionnelles des femmes qui se sont mobilisées dans le mouvement des années 1970 en Suisse. Le féminisme réinvesti dans les carrières professionnelles a ouvert des postes porteurs de prestige pour les femmes, les amenant parfois jusqu'au parlement où elles défendent, au moins en partie, des positions féministes ou en faveur d'une plus grande égalité entre les sexes. L'article cherche à démontrer comment les militantes du mouvement des années 1970, souvent peu intéressées durant leurs premières années de mobilisation par les questions d'égalité et de lois, ont finalement contribué à produire des organismes hautement institutionnalisés qui s'occupent des droits des femmes, et ont réinjecté leurs orientations féministes au sein des syndicats et des partis. L'égalité professionnelle, notamment l'égalité salariale, a été un terrain particulièrement fertile pour fonder ces carrières.

Zusammenfassung

Dieser Artikel zeigt, wie der feministische Aktivismus den beruflichen Weg von Frauen, die in der 1970er-Jahre-Frauenbewegung in der Schweiz aktiv wurden, dauerhaft beeinflusst hat. Der in berufliche Karrieren zugeführte Feminismus hat Frauen manchmal prestigeträchtige Positionen eröffnet und sie manchmal bis ins Parlament geführt, wo sie, zumindest teilweise, feministische Positionen vertraten oder für mehr Gleichberechtigung zwischen den Geschlechtern eintraten. Der Artikel untersucht, wie die Aktivistinnen der 1970er-Jahre-Frauenbewegung, die sich in den ersten Jahren ihrer Mobilisierung oft nicht für Gleichheits- und Rechtsfragen interessierten, schließlich zur Gründung stark institutionalisierter Organisationen zugunsten der Rechte der Frauen sowie zur Verankerung ihrer feministischen Orientierungen in Gewerkschaften und Parteien beitrugen. Die berufliche Gleichstellung, einschließlich der Lohnleichheit, war ein besonders fruchtbarer Boden für den Aufbau dieser Karrieren.

Abstract

This article intends to show how feminism profoundly shaped the professional career of women active in the 1970s women's liberation movement in Switzerland. Feminism reinvested in professional careers outside of the militant arena sometimes opened prestigious work opportunities for women, bringing some of them to the Swiss Parliament where they defended, at least partly, feminist agendas, or standpoints in favor of gender equality. The article shows how the feminist militants of the 1970s movement, scarcely interested in equality questions and the law during the first years of their mobilization, finally participated in producing highly institutionalized organisms devoted to women's rights and reinjected their feminist orientations into Trade Unions and Parties. Professional equality, especially salary equality has been a fertile ground to grow those careers.